

Innovation technologique, participation habitante et échelle de proximité pour une stratégie de mobilité durable

Comment l'action publique dans une commune périurbaine peut-elle engendrer des changements de comportement en matière de mobilité ?

Poste de chercheur post-doctorat de 18 mois à partir du 1^{er} février 2017

La mobilité est une problématique essentielle pour le développement actuel des territoires périurbains et un sujet de recherche notamment traité à l'IFSTTAR au LVMT (recherches sur la mobilité dans le périurbain francilien, cf. Le Néchet, Nessi et Aguiléra 2016). La question de la mobilité des personnes prend un relief particulier dans le cas du Bassin Minier du nord de la France et touche à la fois des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le terrain de cette recherche est une commune périurbaine du Bassin Minier, Loos-en-Gohelle, qui revêt les caractéristiques générales des territoires périurbanisés avec le contexte particulier de l'héritage minier, en termes de structure économique et de peuplement, et de forme urbaine.

La commune de Loos-en-Gohelle est connue et reconnue (notamment par le protocole de démonstrateur national ville et territoire durable signé avec l'ADEME) pour son projet de co-développement durable impliquant les habitants. Une des clés de réussite de ce projet de territoire est la participation des habitants. Cette approche a donné des fruits dans les domaines de l'habitat, de l'énergie (etc.), mais est beaucoup moins aboutie dans le domaine de la mobilité.

Les obstacles à la mise en œuvre d'un projet de mobilité durable à l'échelle communale sont de deux ordres : d'abord, bien que la mairie, en tant qu'interlocuteur privilégié des citoyens, soit souvent interpellée sur ce sujet, le niveau territorial de compétence dépasse la commune et repose largement sur l'intercommunalité autorité organisatrice des transports. Ceci entraîne que, dans l'organisation territoriale actuelle, la commune n'a ni la légitimité ni les leviers pour intervenir sur ce domaine. Ensuite, les transports en général restent un secteur fortement producteur de GES, et la décarbonisation de la mobilité semble aujourd'hui un objectif très ambitieux.

Le but de ce travail de recherche consiste à tester les trois hypothèses suivantes :

- la participation habitante et l'échelle de proximité (commune) est un cadre pertinent pour, via les changements de comportement, faire progresser le projet d'une mobilité durable,
- le numérique, dans ce contexte particulier d'espaces urbains de la périurbanisation et de la relégation (au sens de Donzelot 2008), est un facteur pertinent pour améliorer la connaissance de la mobilité, et l'adaptation des solutions de mobilité aux besoins exprimés,
- L'individualisation et le rôle croissant des TIC dans la *société moderne tardive* (Rosa 2003), qui pousse la recherche de solutions personnalisées, donne une opportunité et une légitimité nouvelle pour cette échelle de proximité territoriale qu'est la commune pour mieux organiser la mobilité au quotidien.

La méthode sera mise en œuvre au travers d'une démarche de co-construction avec les habitants, et faisant appel aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la connaissance des besoins et pour l'adaptation et la mise en œuvre des solutions de mobilité :

- enjeux de connaissance fine des besoins de mobilité :
 - par les relais de la participation habitante

- par des outils technologiques (TIC) pour le recueil quantitatif
- par des entretiens qualitatifs
- enjeux de connaissance des offres existantes ou émergentes
- appui aux politiques publiques consistant en l'élaboration d'une démarche de co-construction d'une ou plusieurs solutions de mobilité.

A partir de l'analyse des usages et des besoins, il s'agit de contribuer à l'élaboration d'un cahier des charges d'un Nouveau Service de Mobilité (NSM). Un des enjeux consiste à assembler des briques technologiques dans une approche d'innovation.

Dans ce projet, le parti pris est donc de construire avec la population une transition vers une mobilité durable visant à réduire la trop grande dépendance de ce territoire périurbain à l'automobile individuelle et à lutter contre toutes formes de précarité ou d'exclusion sociale. Il s'agira de s'inscrire dans une démarche intégrée de connaissance des besoins des personnes mobiles et immobiles, d'offres de transports alternatifs à la voiture individuelle, de facilitation des mobilités partagées et actives, d'information et de large communication, d'accompagnement des habitants dans leur pratique de mobilité, démarche dans laquelle les collectivités locales et les acteurs du territoire ont tous un rôle à jouer.

Références :

- Donzelot, Jacques. 2008. « La Ville à trois vitesses ». *Revue Esprit*. <http://www.esprit.presse.fr/review/article.php?code=7903>.
- Le Néchet, Florent, Hélène Nési, et Anne Aguiléra. 2016. « La mobilité des ménages périurbains au risque des crises économiques et environnementales ». *Géographie, économie, société* 18 (1): 113-39. doi:10.3166/ges.18.113-139.
- Rosa, Hartmut. 2003. « Social Acceleration: Ethical and Political Consequences of a Desynchronized High-Speed Society ». *Constellations* 10 (1): 3-33.
- AERE, 2015 membre du consortium coordonné par Institut Négawatt. « Etude de potentiel et d'opportunités - maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables - Présentation des potentiels et premières pistes d'action
- IESF, 2015. « La mobilité refondée avec le numérique ». Cahier de l'IESF n°21.

Profil du/de la candidat/e

Le(la) post doctorant(e) aura pour mission de traiter cette problématique avec les outils d'analyse des sciences sociales. Les disciplines universitaires privilégiées sont l'**aménagement**, la **géographie**, et la **sociologie**. Une connaissance de la mobilité est fortement souhaitée.

18 mois à partir du 1^{er} février 2017, sur le site de Villeneuve d'Ascq de l'Ifsttar

Salaire indicatif : 2 400 € brut/mois

Contact

Contact : alain.lhostis@ifsttar.fr / 03 20 43 84 98

Envoyer curriculum vitae détaillé, liste de publications, un ou deux exemples de travaux et lettre de motivation par courriel.

Date limite pour la réception des candidatures : **15 novembre 2016**